

CIBLE

L'immonde

Dans notre dernier numéro, nous dénonçons le caractère résolument diffamatoire d'un ramassis de ragots sur la famille royale britannique publié en France sous la forme d'un livre dont la gent médiatique avait fait grand cas.

Concluant que nous étions tous menacés, nous ne croyions pas si bien dire. A propos de l'assassinat du député Yann Piat, des accusations gravissimes ont été lancées contre deux anciens ministres de la République, sans que ceux-ci aient été entendus par les deux enquêteurs - qui n'ont pas apporté jusqu'à ce jour le moindre commencement de preuve à leurs allégations. Or ils ne sauraient invoquer la faute par inadvertance : il s'agit d'une opération longuement et mûrement préméditée.

Il y a encore plus grave : quand l'événement ne suffit pas à faire scandale, c'est le scandale qui fait événement. Une fois encore, la haute société médiatique a donné un immense écho à des rumeurs destinées à déshonorer et à détruire. Il faut dire que c'est immonde, même si cela ne sert à rien. Et proclamer bien haut que nous sommes, dans l'épreuve, aux côtés de François Léotard et de Jean-Claude Gaudin.

35 Heures

Un effet d'annonce

Jeunesse

**Le fléau de
la drogue**

p. 6/7

Procès

**A propos de
Papon**

p. 10

Merci de m'avoir fait connaître votre revue. J'en ai apprécié le ton mesuré et courtois, les analyses souvent pertinentes, sûrement pas réactionnaires. Je m'attendais à du royalisme au sens dynastique du mot, mais j'ai trouvé que, quand ce problème a été abordé, à propos de la Belgique et de la Grande-Bretagne, ce fut avec une grande pertinence. Je ne sais toujours pas qui est le dauphin de votre choix mais ce n'est pas grave...

P.D. (Val-de-Marne)

Défense de l'écologie

Vous mettez les écologistes au ban de la politique pour cause de naturalisme et de biologisme. Quelques auteurs, surtout anglo-saxons du reste, y succombent en effet. Mais il y a loin du pays livresque au pays réel !

Depuis deux ans que je milite en Franche-Comté contre le Canal à grand gabarit, cher à l'Hypno-pompeux, je n'ai pas rencontré un écolo de l'espèce que vous dénoncez. Ils sont très républicains en majorité, laïques (ce qui n'est pas du tout synonyme de tolérance...), peu ou prou libertaires, traditionnellement régionalistes et europhiles, et communautaires par coutume. Bref, ce n'est pas étonnant que Voinet provienne de cette superbe région que nous sommes en train de sauver de l'empire des fondamentalistes capitalistes et des techno-fanatiques.

L'écologiste pur n'existe pas davantage que le royalisme pur, et dans maints démocrates il y a un totalitaire qui s'ignore.

D'autre part, la monarchie héréditaire n'est-elle pas le régime qui prend le plus sa source dans la nature, qui se réclame le plus d'une légitimité biologique, dont la symbolique prend carrément pour modèle la « vie » ? Même démocratisée la royauté n'est jamais complètement un régime conforme aux principes des droits de l'homme, et elle est assurément plus proche du naturalisme que du rationalisme.

B.L. (Paris)

Mitterrand

J'ai pris connaissance de votre revue avec intérêt. Je trouve qu'actuellement on se trouve confronté à une lâcheté généralisée : le malaise trouve là quelques racines : nos hommes politiques sont devenus, pour certains, lâches, pleins de mépris à l'égard du peuple ; ils n'ont ni éthique, ni principes et se contentent, pour tout pro-

C'est vous qui le dites...

gramme de critiquer ce que font les autres. Ils manquent de courage politique, de sens politique, et n'osent pas assumer l'impopularité.

Les députés de droite, alors qu'ils disposaient d'une majorité confortable à l'Assemblée Nationale, se sont révélés d'une mollesse invraisemblable. On se serait cru revenu à l'époque du parlement « godillot » (un journal local de la Loire avait même titré après les élections législatives « le retour des godillots »). Quand à ceux de gauche, ils ont eu des états d'âme à l'égard du Président Mitterrand et ont pris prudemment leurs distances, plutôt que de prendre sa défense, lorsque certains avaient cru bon de sortir de vieilles histoires privées de leur contexte.

Je considère que le Président Mitterrand a été un homme politique d'une envergure exceptionnelle, doué de courage physique et moral, qu'il a certainement fait des erreurs, mais qu'il avait une vision politique, alors que nos dirigeants actuels, qu'ils soient de droite comme de gauche, n'ont qu'une vision, celle de leurs petits intérêts particuliers et basement matérialistes, que le chômage est le cadet de leurs soucis, et que leur horizon libéral-socialiste nous conduit à la catastrophe.

Son principal mérite (je parle encore du Président Mitterrand) aura été de nous débarrasser des « communistes » qui sont passés de plus de 20 % de l'électorat à moins de 10 % (les communistes disposaient d'un traitement de faveur parmi les gaullistes : ils servaient de repoussoir au moment des élections, et affaiblissaient les autres forces de gauche pendant les autres périodes. Le général de Gaulle était, lui aussi, un très fin politique !). Un seul regret : c'est qu'une grande partie de cet électorat soit allée grossir les rangs de l'extrême-droite.

R.C. (Loire)

Vive Jospin !

J'ai décidé de cesser mon abonnement à *Royaliste*. Mes convictions monarchistes n'ont pas changé, mais en revanche le ton de votre bimensuel me déplaît de plus en plus. Et ce sur un point précis : votre attitude vis-à-vis du nouveau gouvernement. Vous

tirez sur lui à boulets rouges, dans le seul but de critiquer pour critiquer. Vos arguments volent très bas, sont à la limite de l'insulte, et vous vous livrez à tout cela sans rien comprendre à la philosophie de cette équipe et à sa démarche.

Votre « cible » du n° 691 le montre : vous voudriez tout, tout de suite, et avec beaucoup de fracas. Le résultat serait le même qu'en 1981-1983. Les Français déboussolés se braqueraient contre le gouvernement et le « jetterait » à la première occasion. Il est vrai aussi qu'une équipe honnête et vertueuse ne peut pas vous plaire : elle vous ôte l'argument cent fois rabâché de la corruption... qui est censé nous amener à nous royalistes de nouveaux supports.

J.B. (Dijon)

Un nouveau Saint Louis

Vous trouverez ci-joint la photocopie d'un éditorial paru dans *L'Humanité* du 8 septembre 1997. Comme Jean d'Ormesson que vous citez dans *Royaliste*, Claude Cabanes rapproche le drame vécu par une Algérienne de la disparition de Diana, princesse de Galles.

Cet éditorial de Claude Cabanes pose une question importante : pourquoi tant d'émotion provoquée par la disparition de la princesse de Galles ? Sa réponse me paraît essentielle : le peuple britannique, mais aussi les autres peuples européens et au-delà, souhaitent que les États rendent plus humain le monde dans lequel nous vivons. Cette image de fond est un nouvel avertissement, après bien d'autres moins amples, comme l'arrivée de Tony Blair ou l'échec de Jacques Chirac.

En dépit des opinions très républicaines de Claude Cabanes, je me surprends à rêver, à la tête de l'État, d'un nouveau Saint Louis, indépendant du temps, des opinions, des pressions, afin d'assurer l'arbitrage nécessaire à la nation - comme l'explique si bien Bertrand Renouvin - mais assez proche pour que chacun puisse en appeler à son humanité. C'est cela qu'espèrent les peuples, c'est cela qu'apporte un roi, car « le roi est la figure de l'homme même » et, « au-delà de toute théorie, la monarchie est une

famille vivante qui partage l'aventure de toute famille, connaît les mêmes fêtes et les mêmes deuils, mais publiquement - comme les autres hommes, mais devant eux » (M^{re} le comte de Paris, *Lettre aux Français* pp. 27/28).

En attendant ce moderne Saint Louis - mais peut-être est-il tout près de nous ? - il reste que les Européens ne veulent plus être la énième décimale d'une statistique. Ils veulent vivre comme des hommes et des femmes faits de chair, d'esprit, de sentiments... Et Diana, princesse de Galles, mère des enfants royaux, est devenue le symbole de leur espérance.

La Reine s'est inclinée au passage de la dépouille de Diana. Poursuivant le plein accomplissement de son devoir de reine, elle renoue le pacte d'amour qui la lie au peuple britannique. Oui, Vive la Reine !

M.C. (Val-de-Marne)

Diana (1)

Quel régal et quelle consolation de lire l'éditorial de Bertrand Renouvin et sa vivifiante apostrophe : « Vive la Reine ! ». Échec à la sottise... Nous aussi sommes pour Elisabeth II, véritable monarque républicaine, contre l'idole bête(a)tifée...

B.K. et A.A. (Paris)

Diana (2)

Bravo ! Bravo à *Royaliste* qui a su raison garder après le tragique accident qui a coûté la vie à la princesse de Galles - à propos connaissez-vous un accident que l'on ne puisse pas qualifier de « tragique » quand il a causé la mort de trois personnes ? Devant le flot de sensiblerie, de niaiseries et de commentaires déraisonnables, je craignais que vous vous soyez laissés emporter et j'attendais avec quelques craintes l'arrivée du journal.

Avec une délicatesse - dont j'aurais été bien incapable - vous avez rappelé l'essentiel et su remettre les pendules à l'heure. J'ai été particulièrement sensible au fait que vous ayez souligné la différence de nature entre l'émotion provoquée en Belgique par la mort du roi Baudouin et celle qui s'est développée - avec le concours intéressé des grands médias - après le décès de Lady Di.

Je fais actuellement circuler une traduction de votre éditorial « Vive la reine d'Angleterre ! » auprès de mes amis anglais, l'accueil est excellent et la surprise grande lorsqu'ils s'aperçoivent que c'est un journal français qui l'a publié.

T.K. (Var)

Immigration

Jospin en difficulté

Le Premier ministre n'est pas seulement en butte à la grogne des intellectuels et aux dissensions de la gauche à propos des projets gouvernementaux sur l'immigration. La commission des droits de l'homme lui a infligé un véritable désaveu.

L'appel signé par 1300 artistes et intellectuels pour la régularisation de tous « les sans-papiers qui en font la demande » ne constitue pas, en soi, un obstacle majeur pour le gouvernement. Jean-Pierre Chevènement s'est même permis de qualifier « d'irresponsables » les signataires du texte. Lionel Jospin aura sans doute pris connaissance, avec satisfaction, de l'avis formulé, le 3 octobre, par le Haut Conseil à l'intégration (présidé par Simone Veil). Celui-ci a notamment salué la « recherche du consensus ». Nous avons affirmé, dans ces colonnes (1), combien cette recherche est illusoire, dans la mesure où l'opposition n'est pas prête à jouer le jeu. Dans ce domaine moins que dans tout autre.

Plus ennuyeuse pour le pouvoir est la position exprimée, le 1^{er} octobre, par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH). Parce qu'elle porte sur des dispositions techniques concrètes et précises. Mais aussi parce qu'elle vise directement les propositions ministérielles tendant à un simple « toilettage » des lois Pasqua de 1993. Là encore, nous avons dit pourquoi le refus symbolique d'abroger les lois « Pasqua-Debré » constitue une faute politique. La commission des droits de l'homme propose une trentaine de modifications destinées à en finir avec l'esprit purement répressif de ces lois. En

matière de nationalité, la commission souhaite « l'établissement d'un droit du sol intégral... ». Elle demande la suppression de toute démarche volontaire des enfants d'étrangers entre seize et dix-huit ans « afin de simplifier la situation... des jeunes concernés durant leur minorité ». La CNCDH épinge évidemment le projet gouvernemental à propos du certificat d'hébergement qui laisse aux maires « la possibilité de pratiques arbitraires ». En matière de droit d'asile et de titres de séjour, la Commission relève les « avancées » du projet, mais souligne plusieurs de ses insuffisances. A titre d'exemple, elle estime que les étrangers régularisés devraient obtenir une carte valable dix ans, et non un titre précaire d'un an, considérant que les personnes concernées ont « vocation à poursuivre leur vie en France ». Enfin, dans le domaine du regroupement familial, la Commission souhaite que tous étrangers puissent bénéficier du droit reconnu aux seuls scientifiques.

Ce ne sont là que quelques exemples des critiques émises à l'encontre des projets du gouvernement par la Commission des droits de l'homme. Ils sont significatifs et soulignent combien, en se contentant d'amender les lois « Pasqua-Debré », Lionel Jospin s'est enfermé dans une logique timorée et paralysante.

Alain SOLARI

(1) *Royaliste* n° 691 - « Reniement et progrès ».

Engrenage

Allocations familiales

Le gouvernement a décidé de baisser de moitié l'Allocation de Garde d'Enfant à Domicile (A.G.E.D.) et de ne plus payer les Allocations Familiales aux familles ayant des revenus supérieurs à un certain plafond. Que penser de ces décisions ?

On ne pleurera pas outre mesure sur la baisse de l'AGED qui ne concernait que les familles disposant de revenus confortables et bénéficiant d'une employée à domicile, bien que, parfois, cette diminution puisse mettre en difficulté des foyers moins nantis.

Cependant, cette mesure n'entraîne pas dans le cadre d'une réelle politique de la famille : elle avait pour but de lutter contre le travail au noir et pour l'emploi. Curieuse lutte, celle qui, au lieu de sanctionner la fraude, amène les Caisses d'Allocations Familiales à régler les cotisations sociales et l'État une partie des salaires, grâce aux réductions d'impôts.

En réalité, mélange des genres ! Pour des raisons d'économies « maastrichtiennes », on confond politique des revenus, politique de l'emploi et politique familiale.

Ainsi, une des dernières prestations versées sans condition de ressources, les Allocations Familiales, ne va plus l'être que dans la limite d'un plafond. Aujourd'hui, peu sont touchés, mais le marchandage auquel on vient d'assister prouve que ce plafond peut évoluer au gré des pressions et des besoins d'économie de l'État.

L'Aide Personnalisée au Logement avait été très avan-

tageuse lors de sa création. Or, depuis, elle s'est réduite comme une peau de chagrin, sans bruit, sous l'effet des non augmentations des plafonds et autres subterfuges.

Le sort des Allocations Familiales sera identique.

Aujourd'hui, avec des arguments démagogiques, le gouvernement a mis le doigt dans un engrenage qui réduira la politique familiale à un appendice de celle des revenus.

Les cotisations sont retenues sur les salaires de tous les salariés car les Allocations Familiales ont été instituées pour compenser les charges supplémentaires induites par celle d'enfants. Aussi est-il juste que cette prestation soit maintenue pour tous.

Attention ! Cette exclusion pourrait mener demain à un rejet de notre système de Protection Sociale et à l'éclatement de la cohésion sociale.

Le gouvernement serait bien inspiré de revoir sa copie en vue d'une véritable politique familiale en faveur de tous ceux qui assurent le renouvellement des générations et, ainsi, les retraites de chacun.

Roger SUMENE

Apportez-nous
votre aide en
adhérant à la
N.A.R.

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (125 F) ☐ six mois (200 F) ☐ un an (300 F) ☐ soutien (600 F)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

royaliste
D. MARQUEL DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

SOMMAIRE : p.2 : Courrier - p.3 : Jospin en difficulté - Allocations familiales - p.4 : La braderie du téléphone - p.5 : Feux de forêts - Royauté - p.6/7 : Le fléau de la drogue - p.8 : Repenser le racisme - La police prend la plume - p.9 : Sur la repentance - p.10 : A propos de Papon - Envpûtement technologique - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Le sommet de l'emploi.

REDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.05.53
Dir. publication : YVAN AUMONT
Com. parit. 51700 - ISSN 0151-5772

A.I.M.

Sur l'ensemble du territoire de l'ancienne Yougoslavie, un Réseau Alternatif d'information (A.I.M. : *Alternativna Informativna Mreza*) s'est constitué en 1992, en pleine guerre civile, et lutte obstinément depuis cinq ans contre l'information réductrice de la presse occidentale et contre les officines de propagande des diverses équipes gouvernementales qui se sont partagées l'ancienne fédération.

La tâche est difficile car ces journalistes indépendants sont menacés par les pouvoirs en place et disposent de peu de moyens pour faire connaître leurs points de vue. Mais leur travail est indispensable pour deux raisons. D'abord parce qu'ils nous donnent une information plurielle, puisée à la source et publiée dans un bulletin commun. Mais aussi parce que ce travail collectif permet de rétablir la compréhension et la coopération entre les peuples que des seigneurs de la guerre ont jetés les uns contre les autres.

L'effort de l'AIM est aujourd'hui encouragé par l'Union européenne et par le Conseil de l'Europe, ainsi que par les gouvernements du Luxembourg et des Pays-Bas, ce qui permet au réseau de se développer et d'organiser des centres de formation pour les jeunes journalistes.

Alors que l'A.I.M. est une association de droit français installée à Paris, alors que ses objectifs sont clairs et son financement transparent, les autorités françaises n'ont pas jugé bon d'encourager cette initiative. Cette négligence sera certainement réparée au plus tôt, ce qui permettrait à l'A.I.M. Review d'être publiée en langue française.

Jacques BLANGY

La braderie du téléphone

Décidée par les socialistes au mépris de leurs engagements, l'ouverture du capital de France Telecom a été un succès. Mais pour qui ? Certainement pas pour la France, ni pour les usagers du service public.

D'abord se souvenir que France Telecom est une magnifique entreprise publique : c'est le quatrième exploitant mondial de réseaux téléphoniques, son chiffre d'affaires était de 151,3 milliards de francs en 1996 et elle était très largement bénéficiaire.

Qu'on n'oublie pas, non plus, la spectaculaire modernisation de ce service public qui était jusqu'au milieu des années soixante-dix l'objet de la risée générale : il y eut l'époque du « 22 à Asnières », de la lenteur des raccordements au réseau, des lignes encombrées, des matériels désuets... Puis l'étonnant bond en avant, le rééquipement rapide de la nation, le développement du service, l'innovation, l'invention du Minitel. Tout cela, c'est un personnel bénéficiant d'un statut qui l'a fait, avec compétence et enthousiasme, pour le service effectif du public, dans le cadre du monopole d'État sur les télécommunications. En somme, tout le contraire de ce qui est affirmé par les idéologues libéraux.

Or ceux-ci ne nous expliquent pas pourquoi ce service public, qui est un des plus performant et des plus innovant du monde, ne pourrait pas continuer à se développer selon sa logique nationale et industrielle, et poursuivre la mission qui lui est impartie

pour le service de tous les usagers des télécommunications. Les alliances internationales ? Le caractère public d'une entreprise française ne les a jamais empêchées. Les accords européens sur l'ouverture du marché des télécoms ? Il était facile de tenir d'éventuels concurrents dans un rôle mineur. Encore eut-il fallu avoir un projet industriel pour la nation, et ne pas accepter que l'Union européenne soit soumise à des principes ultra-libéraux.

D'ailleurs, les socialistes avaient promis, quand ils étaient dans l'opposition, qu'on ne toucherait à France Telecom. L'ouverture du capital était « injustifiée et dangereuse », elle constituait une « régression », avait déclaré Ségolène Royal. A l'époque, le réalisme socialiste imposait qu'on ne brade pas le patrimoine industriel de la nation. Aujourd'hui, le même réalisme socialiste exige qu'on se soumette à la loi du marché.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. On se réjouit de la ruée des petits actionnaires, mais on omet de dire que Michel Bon s'est rendu à New York pour vendre les actions France Telecom aux fonds de pension

américains : ceux-ci pèseront désormais de tout leur poids pour que les objectifs de rentabilité financière l'emportent désormais sur le développement industriel et l'innovation technologique. D'ailleurs, la direction de France Telecom n'a pas attendu l'ouverture du capital pour se soumettre à la logique du capitalisme financier : depuis un an, de fortes réductions d'investissements ont été effectuées afin de rendre le bilan financier plus attrayant pour les spéculateurs. Autant de perdu pour l'innovation.

Bien entendu, l'opposition du personnel de France Telecom à la privatisation partielle n'a pas été prise en compte. Dire que les socialistes voulaient autrefois développer la démocratie dans l'entreprise ! Et voici les employés des Télécom, qui ont permis le développement du service public, livrés à la logique de la spéculation. Quant au consommateur, il ne retrouvera pas sur sa facture la baisse des prix qui avait été triomphalement annoncée : la suppression des tarifs « bleu nuit » et « blanc » et la tarification à la seconde augmentera le prix de nombreux appels.

Le service public des télécommunications, c'est comme le parti socialiste : quelques mots, désormais vides de sens. Colère, devant ces reniements et ce sillage.

Sylvie FERNOY

Royaliste vous plaît ? Alors faites-le connaître si vous ne voulez pas qu'il disparaisse !

Abonnez vos amis :
abonnement d'essai de trois mois = 25 F

Feux de forêts

Le Sud-Est asiatique n'a pas de chance : alors que ses monnaies plongent, ses forêts flambent. Le quatrième pays le plus peuplé du monde, l'Indonésie, est le plus menacé.

L'Indonésie vit depuis le coup d'État anticomuniste de 1965 sous le règne de son auteur, le général Suharto. Héritage donc de la guerre froide, il courait le risque d'être emporté par la revendication démocratique menée l'été 1996 par la fille de l'ex-président Soekarno. En réalité, le mouvement a fait long feu. L'opposition n'était pas très crédible. Elle n'est pas reliée à la religion dominante, l'Islam, qui ne s'affirme pas comme une force politique, en tout cas indépendante du pouvoir, et respecte l'idéologie du Pankasila, datant de Soekarno et postulant la tolérance religieuse et la séparation du politique et du religieux. La communauté internationale s'y est peu intéressée, c'est-à-dire que les États-Unis n'ont pas bougé contrairement à ce qu'ils avaient fait aux Philippines face au régime Marcos. Mais aussi le développement économique et social était incontesté, le PNB par tête étant passé de 80 dollars en 1970 à 1 300 aujourd'hui, alors que la population passait de 115 à plus de 200 millions d'habitants. En outre, le pays qui s'étend sur près de 5 000 kilomètres de long et comporte plus de 13 000 îles, contrôlant tous les accès entre la mer de Chine et l'Océan Indien, possède plusieurs des caractéristiques d'un empire, javanais en l'occurrence, mais n'est pas vraiment ressenti comme tel, possédant une

cohérence qui résiste à la déstabilisation. Cette stabilité est non seulement dans son intérêt permanent mais encore dans celui du reste du monde.

C'est tout ceci qui est en train d'être remis en cause en cette fin d'été 1997, non pas par une contestation démocratique, le parti du président ayant obtenu 74 % des voix aux élections législatives de mai dernier, mais par l'incapacité de l'État à se rendre maître des feux qui ravagent les grandes forêts de Sumatra et du Kalimantan (Bornéo). Le gouvernement minore le phénomène en l'attribuant à de simples effets climatiques, donc naturels et hors du contrôle par l'homme : *El Nino*, ce phénomène récurrent de réchauffement des eaux du Pacifique. On se contente d'attendre les pluies de mousson pour éteindre les incendies. En outre, il méconnaît les répercussions régionales. L'Association des Nations du Sud-Est asiatique (ANSEA) est un club de gens courtois, soucieux de ne pas s'ingérer dans les affaires d'autrui, où l'Indonésie fait figure de géant sans ambitions impérialistes. On a besoin d'elle face à la super-puissance chinoise. Cette unanimité de façade ne tarderait pas à se lézarder si l'Indonésie n'acceptait pas pleine et entière responsabilité pour la pollution engendrée par les feux, pollution qui asphyxie la Malaisie et la Thaïlande.

Pour ce faire Djakarta serait

donc contraint d'admettre une responsabilité humaine et politique à l'origine des feux et de leur non-maîtrise. Il devrait incriminer non seulement la négligence des paysans cultivant sur brûlis, mais aussi la politique délibérée de transferts de populations de l'île surpeuplée de Java vers le Kalimantan, mettant en cause l'équilibre foncier, ethnique et territorial au sein d'un Empire qui refuse de dire son nom. Il devrait mettre en cause non seulement l'exploitation abusive du bois par de grandes sociétés, mais aussi les liens de ces sociétés avec le gouvernement responsable de l'attribution des concessions sur des forêts dont il est toujours propriétaire aux trois quarts. Il devrait aussi impliquer les exploitants, jusqu'au plus important d'entre-eux, Bob Hasan, ami personnel et partenaire préféré du président Suharto au golf.

Le développement économique indéniable de la région s'est fait, on le voit mieux aujourd'hui, au détriment de la monnaie et de l'environnement. Si les coûts réels étaient imputés, et au-delà celui du travail, nul doute que les données de la concurrence internationale seraient révisées. Au plan intérieur, c'est par ce biais que les relations de pouvoir seront sans doute rééquilibrées, et que le régime, dans la perspective de l'après-Suharto (âgé de 76 ans, il compte être reconduit en mars prochain pour cinq ans) pourra évoluer vers des formes moins autocratiques.

Yves LA MARCK

Royauté

Voici quelques mois, Ran Halévi nous avait présenté ses recherches sur la royauté avant la période révolutionnaire (1). Le 14 novembre prochain, il ouvrira à l'École des Hautes Études un séminaire qui sera consacré à l'*Histoire politique de la royauté en France (XVI^e-XVIII^e siècles) : le prince modéré*. Dans le texte de présentation, Ran Halévi indique que « ce séminaire propose d'étudier les textes, débats et événements à la faveur desquels s'est constituée en France, de la fin du XVI^e siècle à la Révolution française, une pensée politique de la modération. Comment ménager le pouvoir absolu du prince et l'exercice modéré de son autorité ? les attributs de la souveraineté et les devoirs du souverain ? Ce que le droit lui permet et ce que la justice lui prescrit ? Ces questions intéressent aussi bien les avocats de l'absolutisme que ses critiques. Elles donnent lieu à une réflexion d'abord renouvelée par les auteurs du libéralisme aristocratique et qui ne cessera d'évoluer, au gré des controverses philosophiques et des conflits politiques, tout au long du XVIII^e siècle ».

Au cours de la première partie du séminaire, des textes de Louis XIV, Fénelon, d'Aguesseau, Montesquieu, De Lolme, Gin, Maupeou, seront commentés.

Ces travaux se tiennent dans le cadre du Centre de Recherches politiques Raymond Aron. Ils se dérouleront chaque vendredi, de 14 à 16 heures. Nous tenons une information plus détaillée à la disposition des lecteurs de *Royaliste* qui en feront la demande.

J. B.

(1) Entretien dans *Royaliste* n° 682 du 10 mars 1997.

Farid Mérabet connaît bien la question de la drogue. Il a grandi dans la périphérie de Nancy et est aujourd'hui un des responsables de l'association Droit de cité. Il refuse cependant tout amalgame entre les problèmes de la drogue et ceux de la banlieue. Pour lui, lutter contre la drogue c'est d'abord se débarrasser des idées reçues et des faux problèmes, et s'attaquer aux vrais chefs des organisations de trafiquants. Sur ce dernier point, il est sans trop d'illusions cependant en raison des enjeux politiques internationaux.

■ **Royaliste** : Quelle est ton expérience du problème de la drogue ?

Farid Mérabet : Dans le quartier d'où je viens, comme dans la ville elle-même, il y avait beaucoup de jeunes qui fumaient du hachisch. Du jour au lendemain nous avons vu des jeunes tomber dans l'héroïne, simplement piégés par une offre plus grande. A l'heure actuelle beaucoup de mes amis sont, soit morts, soit emprisonnés pour trafic de drogue, soit, enfin, toxicomanes. On peut communiquer avec ceux qui sont en prison par courrier mais il est très difficile de parler avec des toxicos, complètement enfermés dans leur monde. C'est un véritable problème pour moi car je n'arrive pas à les aider. Aucun des toxicomanes que j'ai pu rencontrer ne s'en est véritablement sorti : même après les cures ou la prison ils finissent toujours par retomber dans la drogue.

■ **Royaliste** : La drogue est elle forcément liée aux banlieues ?

Farid Mérabet : Cet amalgame est très courant pourtant il n'y a pas de drogués et de *dealers* dans toutes les banlieues. Il n'y a des *dealers* que lorsqu'il y a des consommateurs, or le consommateur ce n'est pas nécessairement le black ou le beur des quartiers, cela peut être le fils d'avocat ou de médecin du centre-ville, qui, lui, a l'argent nécessaire

pour se payer de la drogue. Il s'agit donc d'un phénomène généralisé, les quartiers en sont un terrain propice parce qu'il y a là le besoin d'une économie parallèle.

Les banlieues « payent » le problème de la drogue parce qu'elles connaissent un problème d'identité et que les jeunes des quartiers défavorisés courent après l'argent facile.

La question de la drogue n'est pas liée aux banlieues, c'est un problème international. Des guérillas ont été financées avec l'argent de la drogue, ce sont également les services secrets américains qui ont inventé le crack et qui l'ont introduit dans les ghettos noirs. La drogue et le *deal* sont, certes, plus visibles en banlieue, mais j'ai pu constater que la plupart des jeunes qui venaient en acheter dans mon quartier étaient issus des familles aisées du centre-ville.

■ **Royaliste** : La banlieue reste quand même le lieu où l'on vend de la drogue...

Farid Mérabet : Ce n'est vrai qu'en partie. Je ne connais pas une seule grande ville qui n'ait, en son centre, un lieu d'approvisionnement pour la « came ». Les banlieues ne sont le lieu que de petits trafics, les échanges les plus importants se font entre pays et dans les quartiers chics comme le 16^e arrondissement à Paris. Les banlieues ne sont que les victimes de ce com-

merce international, ce n'est pas de ce côté qu'il faut commencer la lutte contre la drogue.

■ **Royaliste** : Faut-il faire une distinction entre les différents produits appelés « drogue » ?

Farid Mérabet : Il ne faut pas confondre l'héroïne, la cocaïne, le crack ou le cannabis. Il existe de très nombreux fumeurs de hachisch et cela dans tous les milieux. Mais fumer du hachisch n'a aucune incidence sur la santé (1). La décision politique de classer le cannabis parmi les drogues entraîne de nombreuses confusions. Au contraire, l'héroïne, le crack ou le LSD sont des substances très dangereuses.

■ **Royaliste** : La légalisation de certaines substances est-elle une solution à la toxicomanie ?

Farid Mérabet : Je suis pour la légalisation du cannabis. L'expérience hollandaise prouve qu'il n'y a pas plus de toxicomanes dans un pays où sa consommation est légale. Et je pense que si l'on a un bon équilibre psychologique et si l'on fume des produits de qualité, on ne court aucun danger.

En France on dit que le cannabis est une drogue, mais à mon avis le café, l'alcool, ou la cigarette en sont au moins tout autant ! La consumma-

(1) Cela est contesté et le sujet de nombreux débats.

tion de cannabis, illégale, marginalise. Le fumeur de hasch est tout de suite catalogué comme un drogué, alors qu'il n'y a aucun rapport entre le cannabis et les drogues dures. De plus la légalisation casserait l'économie parallèle des petits *dealers*...

■ **Royaliste** : Faut-il faire une différence entre un *dealer* de cannabis et un *dealer* d'héroïne ?

Farid Mérabet : Le *dealer* de hachisch sait qu'il ne tue personne et pour lui c'est un revenu appréciable. Le vendeur d'héroïne ne voit que l'argent et, de ce fait, peut vendre n'importe quoi, comme des produits trafiqués par exemple. J'ai été un des premiers à me battre contre les *dealers* de

mon quartier : j'ai fait le choix de couper toute relation avec ce type d'individus car ce sont des criminels. Ils agissent en toute impunité. Cependant deux semaines avant les élections il y eut un joli « coup de filet » et cela, bien sûr, en présence du maire...

Pourtant, et même s'il y a des différences, ni le vendeur de hasch ni le vendeur d'héroïne ne sont des modèles positifs pour les jeunes. Mais trop souvent on généralise, on ne voit que ceux qui *deal* et pas ceux qui s'en sortent.

■ **Royaliste** : Quelle influence ces vendeurs ont-ils sur les jeunes ?

Farid Mérabet : Les jeunes des quartiers défavorisés prennent trop souvent exemple sur

les *dealers* qui sont riches et qui possèdent de belles voitures. Notre association se bat justement pour contrer ce modèle. Mais cela reste bien difficile quand on voit que le *dealer* subvient aux besoins matériels de sa famille et va jusqu'à payer des vacances aux gosses de son quartier. De plus, dès qu'un jeune à douze ou treize ans, on lui propose des « petits boulots » en rapport avec la drogue et on le remercie en lui offrant un téléphone portable ! Il est clair que tout ceci ne peut qu'engendrer la violence...

■ **Royaliste** : Ce constat est bien pessimiste...

Farid Mérabet : Les politiques ne proposent aucune alternative aux problèmes de ces jeunes, ils sont laissés pour compte. Ils baignent dans le négatif toute la journée : dès qu'ils regardent les faits divers il n'y en a que pour eux. Même si la plus grande majorité s'en sortent il ne faut pas nier que de nombreux problèmes existent.

■ **Royaliste** : On dit pourtant que ce type de consommation est un tremplin vers des drogues plus dures...

Farid Mérabet : Il y a un large fossé entre le cannabis et les drogues dures. Un fumeur de hachisch connaît les effets dévastateurs de la coke ou de l'héroïne et ne franchira pas la limite. Je fais souvent la comparaison entre l'alcool et le

cannabis. Ce n'est pas la consommation d'un verre d'alcool de temps en temps qui conduit vers l'alcoolisme. Le phénomène de dépendance est le fait d'autres facteurs, comme une certaine fragilité psychologique par exemple. Bien sûr le hachisch est illégal mais certainement moins néfaste pour la santé que l'alcool. Le terme de « drogue » est trop flou et recoupe trop de différences, il est logique qu'il conduise à des confusions.

■ **Royaliste** : Comment peut-on en arriver à consommer des drogues « dures » ?

Farid Mérabet : Parmi les gens que j'ai pu connaître, il s'agit souvent de *dealers* qui sont tombés dans leur propre

comme le sport ou la culture, des associations de terrain ont fait bien plus. Elles ont proposé une alternative à la consommation de drogue au lieu d'en prévenir des dangers déjà connus de tous.

Le suivi thérapeutique, lui aussi, est très insuffisant. Alors que certaines personnes sont en train de mourir, on les place sur liste d'attente ! De plus il est très rare que les toxicos ne retombent pas dans la drogue même après une cure. Je crois que pour s'en sortir il faut un soutien familial. Et il est vrai que les drogués sont rejetés même au sein de leur propre famille en raison des troubles qu'ils provoquent. Pourtant les toxicomanes ont deux fois plus de raisons d'être écoutés.

Il ne faut pas de tabous sur la drogue, les parents doivent

Classification des drogues

◆ **Chanvre indien ou cannabis** : Appelé *marihuana*, kif ou hachisch selon les pays et selon la partie de la plante utilisée, le cannabis ne se révèle dangereux qu'à très forte dose.

◆ **Héroïne et opiacés** : L'opium est une drogue très ancienne. Par réactions chimiques on en a obtenu la morphine puis l'héroïne (poudre blanche dont l'usage illicite se fait par voie intraveineuse). Le phénomène de dépendance est dans tous les cas rapide.

◆ **Cocaïne et psychostimulants** : Alcaloïde extrait des feuilles de coca, un arbuste du Pérou, la « coke » est une poudre qui s'inhale ou s'aspire une fois chauffée dans le cas d'un dérivé : le crack. Comme les amphétamines, la cocaïne est un puissant excitateur du système nerveux et n'entraîne pas de dépendance.

◆ **Les substances hallucinogènes, au départ végétales (L.S.D.) ou animales, sont désormais synthétisées chimiquement et leurs effets peuvent se décliner à l'infini (ecstasy, angeldust...).**

piège. Comment un toxicomane peut-il trouver trois mille francs par jour pour s'acheter sa came ? Il doit en vendre, ou bien il devra agresser des gens dans la rue... Quoi qu'il en soit cela concerne autant les familles aisées que les plus pauvres.

Pour tomber dans la drogue dure il faut être fragile : c'est une forme de suicide car tout le monde sait que la consommation de certaines substances est dangereuse, voire mortelle.

■ **Royaliste** : Comment lutter contre cet engrenage ?

Farid Mérabet : Les campagnes d'informations sont aujourd'hui très archaïques. Celles que j'ai pu voir ne m'ont fait aucun effet. Au contraire, par des activités

en parler avec leurs enfants avant qu'il ne soit trop tard. La drogue n'est pas une fatalité, seulement il ne faut pas se tromper de coupables. La drogue existe certes dans les banlieues mais ce n'est pas là bas que ce font les plus gros *deals*...

Propos recueillis par Remy TISSOT

RAPPEL

Royaliste a déjà réalisé plusieurs entretiens au sujet des quartiers difficiles : avec Jean-Pierre Masdoua, président de Droit de cité (*Royaliste* 672 du 21/10/96) et avec Pierre Cardo, maire de Chanteloup-les-Vignes (*Royaliste* 683 du 24/3/97).



◆ Dans les quartiers défavorisés, les *dealers* deviennent des « modèles » pour les jeunes.

Repenser le « racisme »

Comme à son habitude, Daniel Sibony déplace légèrement l'opinion commune, et nous sommes tous dérangés dans nos certitudes. En sa compagnie, le risque vaut d'être couru.

Parmi tous les ouvrages actuellement publiés sur et contre le racisme, celui de Daniel Sibony mérite d'être lu en priorité par ceux qui ne cherchent pas à conforter des certitudes mais à comprendre ce qui se passe dans l'esprit des racistes. Bien des idées reçues s'en trouvent bousculées, et d'abord le sujet même de la polémique, car l'auteur estime qu'on devrait toujours mettre le concept de racisme entre guillemets car les comportements de ce type ne concernent pas la « race » supposée d'une personne ou d'un groupe, mais quelque chose qu'il est difficile de nommer et d'exprimer – sans doute les démêlés de chacun avec son nom, et de chaque groupe avec son identité.

Or l'antiracisme se trompe souvent sur la réaction identitaire : ce qui anime le « raciste », ce n'est pas la peur de l'autre, la haine de la différence, ni d'ailleurs comme on l'affirme parfois la peur du même, mais plus subtilement « l'horreur de la différence quand elle revient au même ».

A lire ces lignes, certains militants antiracistes se récrieront qu'ils n'ont rien à faire de ces subtilités d'intellectuel et que l'urgence est de lutter contre la bêtise, de faire reculer la barbarie, et d'éradiquer le mal. Cette attitude virile est assurément sympathique, mais le but risque de ne jamais être atteint. Car le « raciste » n'est pas un imbécile. Au contraire, il manifeste une volonté pathétique de rationaliser l'identité,

de s'affirmer dans son existence culturelle, juste le temps qu'il faut pour retrouver la paix avec soi-même, la belle tranquillité de l'ordre. Or le « raciste » s'affole et se réfugie dans la haine parce qu'il ne parvient pas à combler son manque d'identité, parce qu'il ne retrouve pas les conditions de la sécurité à laquelle il aspire.

Ce qui signifie que la haine « raciale » n'est qu'un effet de la peur : peur du manque originel, peur de voir l'autre devenir identique à soi, peur de la dissolution de sa propre identité. Cette peur est extrêmement inquiétante car elle pousse le « raciste » à demander à la société, ou à un parti politique appelé à la régenter, toujours plus de sécurité. Or la logique de la sécurité totale conduit au totalitarisme qui est, comme l'attestent les ruines de Berlin en 1945, le maximum de l'insécurité.

A lire Daniel Sibony, on s'aperçoit, bien tard, que la meilleure façon de lutter contre le racisme n'est pas de renvoyer le « raciste » à sa barbarie supposée, mais au contraire de prendre en charge sa peur afin de le libérer d'une haine qui est plus souvent celle de soi-même que celle de l'autre. Ce qui suppose que l'on aime le « raciste » comme tout autre homme, comme notre prochain.

Maria DA SILVA

Daniel Sibony - « Le racisme ou la haine identitaire » - Ed. Bourgois - prix franco : 140 F.

La police prend la plume

Un flic républicain défend l'honneur et la raison d'être de sa profession : le maintien d'un ordre républicain.

Mais que fait la police ? La question est d'importance, surtout en cette période d'alternance où, après le ministère Debré, Lionel Jospin a proposé aux Français un « pacte de sécurité » lors de son discours de politique générale. Cela mériterait bien un livre, et même un livre politique. Celui de Jean-Louis Arajol ne manque pas de force.

Pour l'ancien secrétaire général du Syndicat de la Police (principal syndicat de la FASP avant son implosion) et actuel dirigeant de la Coordination Unitaire de la Police, deux dérives menacent cette institution de 120 000 fonctionnaires : les flics superman et les flics nounous.

Pour éviter les premiers, il convient de « montrer une extrême fermeté en matière de déontologie », car « une police au-dessus des lois est une voyoucratie » et ce corps est plus sujet que d'autres à la tentation fasciste, couverte d'ailleurs par la hiérarchie. Dans le même temps, l'auteur refuse de céder à « la dérive moralisatrice, plus ou moins inspirée de la social-démocratie chrétienne, qui projette de transformer le policier en assistance sociale, culpabilise et paralyse les forces de l'ordre ». En effet, « tout être non sanctionné est amené inconsciemment à rechercher les limites à ne pas franchir. La fonction répressive est irremplaçable ».

Mais elle doit être confiée à une police républicaine dans ses principes et dans son organisation, ce qui suppose un développement de l'ilotage

avec des gardiens de la paix (terme à réhabiliter) proches des populations concernées, et le bannissement des milices d'autodéfense, sociétés de gardiennage, polices municipales (à la botte des élus locaux plus qu'au service des lois de la République).

Ceci suppose d'importants efforts financiers, dont on prendra conscience en regardant le tableau dramatique, voire hallucinant, de la condition policière et le désengagement scandaleux de l'État. C'est le syndicaliste qui s'exprime, mais il montre à quel point un syndicalisme exigeant et intelligent peut être un levier de transformation sociale et de formulation d'un projet politique.

Le livre de Jean-Louis Arajol, fils de communiste et petit-fils d'anarchiste espagnol, est trop riche pour être résumé en peu de mots. Mais de l'histoire du syndicalisme policier en France aux fluctuations de la politique policière, en passant par l'observation des attitudes de la population française envers cette institution et la montée de l'extrême-droite, le lien entre le quotidien et les grands principes républicains, la réflexion sur l'articulation prévention/répression, le lecteur citoyen trouvera matière à s'éclairer sur un grand service public, somme toute assez ignoré. Il verra par la suite d'un oeil différent ces hommes et ces femmes qui se sentent aujourd'hui « les égoutiers de la société ».

Jean-Michel DEJENNE

Jean-Louis Arajol - « Mais que fait la police ? » - Ed. Minerve - prix franco : 100 F.

Sur la repentance

A-t-on mesuré suffisamment la portée de l'acte accompli le 30 septembre dernier à Drancy, ce lieu qui fut l'antichambre de la mort pour des dizaines de milliers de personnes qui appartenaient au peuple juif ? Les évêques de France, en prononçant un acte de repentance ont sans doute opéré une véritable révolution dans l'ordre de la conscience dont l'amplitude traverse tout l'espace de notre culture, y compris jusqu'à son inconscient. Bien sûr, cette demande de pardon concerne d'abord une période de l'histoire, la plus dramatique pour Israël (au sens biblique du terme). Mais cette période est un sommet, qui récapitule toute la haine accumulée depuis des siècles. Et si le projet diabolique de la Shoah concerne une idéologie raciste et païenne, aux antipodes du christianisme, il n'empêche qu'une moindre résistance à l'antisémitisme moderne peut être imputable en partie à l'antijudaïsme enraciné dans toute l'histoire de la chrétienté.

Déterminer les responsabilités des uns et des autres dans cette moindre résistance constitue une gageure pour l'historien le plus averti. Les évêques d'aujourd'hui déclarent que leurs frères d'hier manquèrent de lucidité, et donc de courage intellectuel pour être à la hauteur du drame vécu alors. Ils déplorent que leurs prédécesseurs n'aient pas joué leur rôle de discernement et d'avertissement qui eut pu éviter le pire. Ce faisant, c'est une redoutable responsabilité qu'ils prennent pour eux-mêmes, car ils s'exposent à d'autres requêtes venues des horizons les plus divers pour déterminer s'il y eut aussi courage et lucidité (cela va d'une certaine connivence avec le communisme au sort horrible des harkis en Algérie). Mais il faut reconnaître que le drame de la Shoah présente une certaine priorité sur tous les autres, ne serait-ce que parce qu'il concerne le christianisme dans ses racines et dans son perpétuel face-à-face avec le peuple de la promesse.

Le concile de Vatican II avait certes largement ouvert la voie vers une réconciliation. Mais il fallait plus que sa déclaration pour dénouer un conflit infini. Pour pouvoir se regarder en face et s'ouvrir les bras, il faut une confiance qui est impossible tant que l'autre est suspect d'arrière-pensées, surtout lorsque le soupçon concerne la légitimité même d'une existence. Comment un juif pourrait-il accepter la main tendue d'un chrétien tant qu'il n'est pas sûr que celui-ci ne considère pas sa foi comme « en trop » et l'existence continuée du peuple d'Israël comme une sorte d'incongruité ? Rien ne pourra faire que ce soupçon n'ait été alimenté au cours des siècles par des discours, des attitudes de rejet, des proscriptions pleines de sang et de larmes.

Une trace saisissante de ce regard de crainte que le juif ne peut s'empêcher de jeter au chrétien se trouve dans le dernier ouvrage de George Steiner. Ouvrage admirable comme toujours chez ce critique de premier ordre, connaisseur supérieur des grands textes littéraires, analyste profond de leurs enjeux métaphysiques. La lecture parallèle que Steiner opère du *Banquet* de Platon et de la dernière Cène de

l'Évangile de saint Jean, je l'avoue, m'a glacé le sang. Je suis d'ailleurs en désaccord complet avec l'interprétation du texte de l'évangéliste, mais je ressens dans le soupçon qui la traverse toute l'horreur éprouvée par celui qui ne peut s'empêcher de trouver dans le regard de l'autre l'ostracisme qui le retranche définitivement de toute communion. Et ici cet ostracisme est d'autant plus impitoyable qu'il émane d'une volonté divine. La Cène, écrit Steiner « se clôt sur une double ténacité : celle de l'éclipse du soleil au-dessus du Golgotha et la nuit sans fin de la souffrance juive ». Et Steiner ajoute avec une ironie vraiment transperçante : « Peut-être me pardonnera-t-on de demander si l'être humain – surtout lorsqu'il est issu de la maison de Jacob – ne doit se munir d'une longue cuiller que lorsqu'il dîne avec le diable ».

L'exclusion de Judas signifierait l'expulsion d'Israël. L'analyste va tout de même un peu loin. De même, lorsque Steiner oppose l'amour qui rassemble la communauté à la haine que lui voue le monde : « Mais dans le même temps nous entendons la vibrante allusion à l'église future, à la victorieuse prédominance du christianisme au nom du fondateur ressuscité ». Cela signifierait donc, dès le départ

par Gérard Leclerc



une violente inimitié lancée sur le judaïsme, forcément rejeté de l'*ecclesia* et présumée rivale de l'expansion chrétienne. On ne voit pas alors pourquoi les tout premiers chrétiens de la communauté de Jérusalem auraient été assidus à la prière du Temple. Il ne faut pas oublier que la séparation définitive de l'Église et de la Synagogue n'interviendra qu'après la chute de Jérusalem et la destruction du Temple. Quant à Paul, présenté par Steiner comme le déconstructeur du Dieu de l'Ancien Testament, il n'a jamais renié celui-ci, proclamant au contraire sa fierté d'appartenir plus que quiconque au peuple de la promesse. Quant à son abandon de la loi et de tous les préceptes rituels du judaïsme, il ne résulte nullement d'un quelconque ressentiment à l'égard de la religion de ses Pères, mais d'un nouveau régime de la foi dont la loi a été « le pédagogue ».

Cette polémique est des plus significatives d'une brouille aux conséquences dramatiques dont ne pouvait résulter, de part et d'autre, que la suspicion mutuelle. Et comment ceux qui furent les victimes n'auraient-elles pas été rechercher dans les textes évangéliques, jusqu'au risque du paradoxe extrême chez l'évangéliste de l'amour, les racines du ressentiment et de l'exclusion (quand ce ne sont pas celles du meurtre) ? C'est pourquoi le geste accompli à Drancy est d'une importance singulière. Non content de reconnaître les fautes accomplies durant la seconde guerre mondiale, l'épiscopat français met directement en cause la culture du mépris dont avait parlé Jules Isaac.

La façon dont cet acte de repentance a été accueilli par les responsables de la communauté juive montre qu'il correspond à une véritable délivrance mutuelle. Le contentieux accumulé depuis des siècles ne pouvait que déboucher sur de nouvelles catastrophes, si avec courage l'autorité catholique n'avait décidé de reconnaître la responsabilité encourue au cours des deux millénaires passés, selon le vœu du pape Jean-Paul II désireux que l'Église se purifie de ses fautes au cours des trois dernières années préparant le grand jubilé de l'an 2000. Il reste à souhaiter que cet acte soit vraiment compris pour ce qu'il est – qu'il suscite de violentes oppositions chez certains n'est significatif que de la douleur de l'amnésie entreprise. Une repentance qui plonge si loin, si profond ne peut que provoquer les réactions les plus vives. Mais ses retombées devraient susciter les plus belles espérances.

George Steiner - « Passions impunies » - Gallimard - prix franco : 145 F.

A propos de Papon

Comme il fallait s'y attendre, l'ouverture du procès de Maurice Papon a provoqué une inflation de pathos médiatique, et de la surenchère dans le masochisme.

Un homme accusé des plus terribles de tous les crimes est devant ses juges. Face à des victimes d'une parfaite dignité, devant une justice exemplairement sereine, il bénéficie pour se défendre du concours d'avocats qui sont connus pour faire leur métier avec autant de rigueur morale que d'intelligence et de talent : je pense tout particulièrement à M^e Varaut dont *Libération* a publié un portrait lourd d'insinuations dégueulasses - comme si les opinions politiques de ce monarchiste de droite pouvaient avoir une quelconque relation avec le procès de Bordeaux et le client que cet avocat est en train de défendre.

Dès lors que les règles de procédure et les droits de la défense sont rigoureusement respectés, les citoyens doivent attendre que la justice passe, en toute sérénité. Cela n'interdit évidemment pas les commentaires de presse. Nous souhaiterions qu'ils soient à la hauteur de la tragédie qui va être évoquée. Tel n'est pas le cas, dans le milieu médiatique qui donne le ton.

Une fois de plus, des chroniqueurs incultes nous serinent que la France découvre « enfin » un passé enfoui, alors que nul ne devrait ignorer que les principaux responsables de la collaboration ont été jugés et condamnés après la Libération, lors de procès publics dont le retentissement

fut considérable.

Une fois de plus, on confond la trahison de nombreuses élites entre 1940 et 1944 et la responsabilité de la nation française. Alors que la France était occupée par une puissance étrangère, alors qu'elle était soumise à un gouvernement illégitime et agissant au mépris de la légalité, la Résistance intérieure et extérieure incarnait et sauvait jour après jour la mémoire, l'esprit et l'avenir de notre pays. Depuis quand une nation est-elle jugée au vu de ses traîtres ? Voudrait-on nous faire oublier que la France compte parmi les grandes puissances victorieuses et qu'elle a été reconquise et célébrée comme telle à la fin de la seconde guerre mondiale ?

Il ne s'agit pas ici de s'en prendre aux nostalgiques de la collaboration, mais à ces solennels crétins de l'espèce libérale-libertaire qui sont obsédés par la « transparence », qui réclament la levée des « tabous », et qui sont allergiques à toute forme de sentiment national.

Craignons les masochistes, surtout ceux qui battent leur coulpe en dénigrant leur pays : Vichy fut aussi un moment de jouissance masochiste et, dans le Paris de l'Occupation, on ne compte pas les gloires de la presse et de l'édition qui se jetèrent aux pieds des Allemands.

Annette DELRANCK

Envoûtement technologique

La cyberculture ? Le mot sonne bien, branché, sans que l'on sache vraiment quelle réalité il recouvre. Mark Dery, dans « *Vitesse virtuelle* », lui donne un contenu. Un voyage fascinant et indispensable.

« *Vitesse virtuelle* » (1) peut donc d'abord se lire comme une initiation à la cyberculture. Mark Dery en décrit les multiples manifestations dans les différents genres artistiques contemporains, qu'ils s'agissent de la littérature, du cinéma, de la musique, des arts plastiques ou des performances. Il énumère les avatars du cyberpunk depuis son invention littéraire au début des années 80 et note le surprenant retour de l'archaïque au travers de la haute technologie, qu'il s'agisse du technopaganisme ou du néo-magisme. Il ne manque pas non plus de signaler l'importance prise par certaines pratiques marginales ou déviantes, toutes axées sur des relations fusionnelles entre le corps et la machine : cybersex et body art.

Mais ce livre ne se contente pas d'être un simple catalogue - ce qui le rendrait déjà indispensable à tous ceux qui s'intéressent à la culture vivante -, car Mark Dery ajoute toujours l'analyse à la description. Les oeuvres ou les pratiques sont décortiquées, les généalogies dressées avec une pertinence toujours stimulante pour l'esprit. On retrouve les philosophes français et américains dits post-modernes, McLuhan bien sûr, mais aussi Teilhard de Chardin, très subtilement sollicité,

et de manière très convaincante. Les grands ancêtres, surréalistes ou futuristes, ne sont pas oubliés. Évidemment, les protagonistes directs de la cyberculture sont là, au travers d'entretiens, d'extraits divers, et grâce aussi à des séries de photographies impressionnantes, la visualisation étant souvent ici indispensable à la compréhension.

Mark Dery maîtrise si parfaitement ce flot d'informations qu'il n'hésite pas à interroger la cyberculture. Quelle vision de l'homme sous-tend ces utopies radieuses ? Il pointe les contradictions, s'inquiète de certaines errances, et développe finalement une critique incisive. De ce point de vue, l'ouvrage de Mark Dery rencontre celui de Lucien Sfez, « *La Santé parfaite* » (2), la lecture de ces deux livres apparaissant complémentaire pour une meilleure intelligence des éléments les plus avancés de notre culture - la science et ses applications s'y intégrant parfaitement.

Patrick PIERRAN

(1) Mark Dery - « *Vitesse Virtuelle, la cyberculture aujourd'hui* », Éd. Abbeville - prix franco : 175 F.

(2) Lucien Sfez - « *La Santé parfaite* » - Le Seuil - prix franco : 145 F. On se reportera à l'entretien avec Lucien Sfez paru dans *Royaliste* n° 656 du 8 janvier 1996 et à celui publié dans la revue *Cité* n° 30 (prix franco : 40 F).

A nos amis inquiets

Très alarmés, avant les vacances, par nos appels au secours pour redresser une situation financière désastreuse, de nombreux lecteurs se sont inquiétés de savoir s'ils avaient été entendus.

La liste de souscriptions que nous publions montre que nous avons atteint et même dépassé l'objectif et nous remercions ici d'une manière

collective tous ceux qui ont permis ce résultat. Nous ne crions pas victoire pour tout autant : d'abord parce que le chiffre que nous avions fixé n'était que le minimum nécessaire pour assurer nos échéances les plus pressantes et que notre situation financière reste très délicate, ensuite parce que les causes de notre déficit chronique restent les mêmes.

6^e liste de souscripteurs

C.A. (Paris) 250 F - Gilles Ascaride 100 F - Maurice Asta-Richard 100 F - A.B. (Loire Atlantique) 150 F - Dr Jean Barraud 100 F - Djamel Ben Akri 400 F - A.B. (Nantes) 300 F - Sylvain Bianchi 100 F - Gérard Bollut 300 F - Père Serge Bonnet 250 F - G.B. (Montpellier) 70 F - Jean Bouteaud 100 F - Michel Caron 50 F - Jean-Luc Castro 200 F - Robert et Suzanne Chateigner 110 F - Jacques Colonna 110 F - Roger-Pol Cottreau 250 F - Christian Coudair 100 F - A. de Crux 100 F - Hélène Dejenne 400 F - Guy Delranc 250 F - Alain Denivet 100 F - En souvenir d'Yves Lemaignan 390 F - François Denoël 300 F - Marc Desaubiaux 200 F - Nadia de Ladune Destienne et ses fils 100 F - M.D. 175 F - Roger Doin 310 F - A.D. 500 F - Georges Dorso

710 F - Bertrand Dumas-de Mascarel 200 F - Irène Fernandez 50 F - François Francart 161 F - Jean-Paul Gautier 50 F - François Gerlotto 500 F - Yves Gillet 122 F - Luc de Goustine 235 F - Jean Grimaldi d'Esdra 100 F - François Guerry 200 F - Marc Hedelin 110 F - F.H. (Algérie) 250 F - René Hostache 250 F - Pascal Jagusinski 200 F - Bernard Javault 1000 F - Philippe Jeannenot 105 F - André Kayser 100 F - Pierre Kerleroux 300 F - T.K. (Boulogne) 64 F - J.L. (Tours) 100 F - Josselin Lamotte 70 F - Jacques Lancement 150 F - Patrice Le Roué 260 F - Guy Leclerc-Gayrau 500 F - N.L. (Orléans) 500 F - Christian Libens 50 F - Anonyme 90 F - Nicolas Lucas 100 F - Bernard Marchand 500 F - G.M. (Marseille) 60 F - Jacques de Monneron 500 F - Christian Mory 200 F - Jean-François Pas-

Pour remédier à cette situation nous avons, d'une part, décidé de procéder à une série d'économies assez draconiennes et, d'autre part, mis au point un plan de développement pour accroître notre nombre d'abonnés et d'adhérents, seule solution réelle pour aboutir à l'équilibre financier. Mais ce plan ne pourra aboutir que si vous nous apportez votre aide... nous y reviendrons.

Yvan AUMONT

quier 100 F - Madeleine Paulian 250 F - Jean-Pierre Planet 200 F - Frédéric Pierre 100 F - Jacques de Poulpique 500 F - M.P. (Lyon) 300 F - Yolande de Prunel 900 F - Aimé Richardt 500 F - Daniel Rietsch 60 F - A.R.G. (Lyon) 110 F - Jacques Roué-Daéron 250 F - Vincent-Charles Royon 100 F - Alain Saint-Paul 310 F - Lucien Scubla 250 F - Christophe Simon 140 F - Alain Solari 250 F - Bernard Sonck 500 F - Robert Terrier 110 F - Joël Teruel 50 F - Grégory Thomas 50 F - Jean-Marie Tissier 100 F - Gérard Toussein 100 F - André Travel 150 F - Henri Uzac 200 F - François Viet 100 F - A.M.V. (Toulouse) 100 F - Blandine Wolff 500 F.

Total de cette liste : 19 932 F

Total précédent : 31 395 F

Total général : 51 327 F.

Addendum et errata

● Notre ami Olivier Germain-Thomas, qui dirige la collection « Chemins d'éternité » aux éditions Pygmalion dans laquelle a paru le « Saint Paul » de Gérard Leclerc, nous demande de signaler la parution, dans cette même collection, d'un excellent « Saint François de Sales » de François Angelier.

● Notre précédent numéro (du 6 au 19 octobre) a été mal numéroté. Il s'agissait du numéro 692 et non pas 691.

● Le livre de Bertrand Renouvin « Le royalisme, histoire et actualité » dont nous avions annoncé la parution pour fin septembre a été retardé d'un mois par l'éditeur. De plus le prix de vente qui nous avait été indiqué était erroné. Dès que le nouveau prix sera fixé nous en avertirons les personnes ayant déjà souscrit à ce livre.

MAISON DE FRANCE

Vient de paraître le numéro 41 d'*Alliance royale* le bulletin de l'association des Amis de la Maison de France. On peut se procurer ce bulletin (25 F franco) en nous écrivant, ou mieux, en adhérant à l'association des Amis de la Maison de France (cotisation annuelle 150 F). A.A.M.F. - B.P. 314 - 75365 Paris cedex 08.

RELIURES

◆ Nous mettons à la disposition de nos lecteurs qui désirent conserver leur collection du journal, une reliure pleine toile bleue frappée d'une fleur de lys et avec inscription « *Royaliste* » dorée. Cette reliure permet de contenir 52 numéros du journal. Elle est vendue au prix de 97 F franco.

◆ Nous disposons aussi d'anciens numéros du journal pour compléter les collections (prix franco : 17 F pièce).

Vendus aussi par année complète (300 F franco) de 1977 à 1996 (sauf 1979).

MERCREDIS DE LA NAR

◆ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

◆ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 10 F est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'« abonné des mercredis » annuelle (50 F) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

◆ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 30 F).

Mercredi 22 octobre : Il n'existait pas d'histoire générale du royalisme français. C'est maintenant chose faite. Dans l'ouvrage qui vient de paraître, Bertrand RENOUVIN retrace l'histoire de notre famille politique, analyse ses divers courants et explique comment elle a influencé, de manière directe ou indirecte, les idées et les institutions françaises. « *Le royalisme, histoire et actualité* » : bonne occasion de s'interroger sur nous-mêmes.

Mercredi 29 octobre : pas de réunion en raison des vacances de la Toussaint.

AGENDA

Dates à noter :

● Le Conseil national de la NAR se réunira le dimanche 16 novembre à Paris.

● Le congrès des adhérents aura lieu les 7 et 8 mars 1998. Tous les adhérents peuvent y participer.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

.....

.....

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Un effet d'annonce

Ne nous berçons pas d'illusions. La conférence sur l'emploi du 10 octobre n'est ni surprenante, ni décisive dans son résultat.

Seule la prestation dramatique de M. Gandois, plus soucieux de sauver sa tête que de défendre l'emploi, a pu donner l'impression d'une bataille farouche, au terme de laquelle le patronat aurait mordu la poussière. L'image « new left » de Lionel Jospin n'en ressortait que mieux, et la presse social-démocrate a une nouvelle fois chanté les louanges du gouvernant réaliste-modeste-et-déterminé qui semble sorti tout droit d'un livre d'Alain Touraine (1). A l'exception de Nicole Notat, triomphale dans le chimérique, les dirigeants des grandes confédérations syndicales n'ont pas eu d'autre satisfaction que d'enregistrer une déclaration de principe sur la réduction de la durée légale à 35 heures en l'an 2 000.

De fait, nous n'en sommes qu'à l'effet d'annonce. La prise de position du gouvernement exprime une intention louable (elle rejoint notre souhait) mais qu'il est difficile d'apprécier exactement tant que le projet de loi n'est pas connu. Dans l'immédiat, la conférence du 10 octobre est une victoire politique pour le Premier ministre, qui apparaît comme un médiateur à la fois ferme et habile entre les partenaires sociaux. Cette victoire est d'autant plus nette que les débats qui ont précédé la rencontre de Matignon (notamment les heurts entre Martine Aubry et Dominique Strauss-Kahn) nous ont presque fait

oublier les promesses initiales des socialistes.

En décembre dernier, le Parti socialiste nous avait promis la tenue d'une « conférence nationale des salaires » indiquant « les évolutions souhaitables pour que l'augmentation globale du pouvoir d'achat soutienne une relance non inflationniste ». Le temps de travail n'était pas inscrit au programme de cette conférence, puisque les socialistes nous promettaient le vote,



« dès le début de la législation », d'une loi-cadre abaissant la durée du travail à 35 heures sans diminution de salaire.

Devenu Premier ministre, Lionel Jospin annonça que la loi-cadre serait votée avant la fin de la législature, dénonça le caractère « anti-économique » des 35 heures payées 39, et abandonna sans mot dire l'idée judicieuse d'une relance par augmentation des salaires.

Par rapport aux ambitions annoncées, la conférence sur l'emploi est l'aboutissement d'une série de reculs, qui annoncent d'autres régressions : La loi-cadre qui devait fixer la durée du travail après consulta-

tion des partenaires sociaux s'est transformée en un projet de « loi d'orientation et d'incitation », ce qui signifie que le gouvernement s'en remet à des négociations entre le patronat et les syndicats - donc à des rapports de force. Or nul n'ignore que les syndicats, et plus généralement les salariés, sont en position de faiblesse par rapport aux patrons à cause de la menace du licenciement. Quant à l'organisation patronale, elle n'a pas autorité sur les chefs d'entreprise qui, comme d'habitude, agiront au mieux et de leurs intérêts propres et pour leur plus grand profit : certains font déjà travailler moins de 35 heures ; d'autres continueront de dépasser les 39 heures, et les salariés, trop heureux d'avoir un travail, seront obligés d'accepter ce qu'on leur octroie.

Il faut en outre souligner que le Premier ministre a d'ores et déjà accepté d'accroître la flexibilité de l'emploi et la contrainte salariale puisqu'il a hypocritement déclaré que « les salariés **devront** accepter des contreparties à ce progrès social (...) tant dans l'évolution future des revenus que dans les formes d'organisation du temps de travail ». Liberté d'action pour les chefs d'entreprise, sacrifices imposés aux salariés : telle est la conception social-démocrate du progrès social.

Cette conception est d'autant plus aberrante que le principe des 35 heures, qui vaut pour des sociétés industrielles très organisées et fortement syndicalisées, n'a pas de sens quand la loi du plus fort s'impose au mépris du droit : or telle est la pente, ultra-libérale, que nous sommes en train de dévaler. Elle est d'autant plus insupportable que personne n'a jamais pu démontrer que la réduction de la durée du travail et la flexibilité permettaient de réduire le chômage. Nous n'avons pas fini de souffrir.

Bertrand RENOUVIN

(1) Sociologue mondain.